

Image not found or type unknown



Courrier de la prefecture pour payer 87euros

Par **oujdidu33**, le **21/01/2012** à **18:07**

Bonjour,rnj'ai deposer mon dossier de demande de titre de sejour parent d'enfant français a la mairie le 12 decembre et hier j'ai rçu une lettre de la prefecture comme quoi je doit payé des timbres fiscaux d une valeur de 87euros est ce que sa veux dire j'auré mon titre de sejour ??